

Sommaire du guide provincial pour le Nouveau-Brunswick

Votre guide aux organisations et ressources de santé provinciales.

Services gouvernementaux

Ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick

Par téléphone : (506) 457-4800

Site Web : www.gnb.ca/0051

Assurance-maladie du Nouveau-Brunswick

L'assurance-maladie du Nouveau-Brunswick couvre le coût des services de santé nécessaires pour les résidents admissibles du Nouveau-Brunswick.

Par téléphone : (506) 684-7901 (à Dalhousie)

Sans frais : 1-888-762-8600

Site Web : www.gnb.ca/0051/0394/index-f.asp

Plan de médicaments sur ordonnance du Nouveau-Brunswick

Le Plan de médicaments sur ordonnance du Nouveau-Brunswick fournit les services assurés de médicaments sur ordonnance aux résidents admissibles du Nouveau-Brunswick.

Par téléphone : (506) 867-4515 (à Moncton)

Sans frais au Nouveau-Brunswick : 1-800-332-3692

Site Web : www.gnb.ca/0051/0212/index-f.asp

Télé-Soins Nouveau-Brunswick

Télé-Soins est une ligne téléphonique bilingue qui donne accès aux conseils d'une infirmière ainsi qu'à de l'information sur la santé. Ce service est disponible 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

Sans frais au Nouveau-Brunswick : 8-1-1

Site Web : www.gnb.ca/0217/Tele-Care-f.asp

Régies régionales de la santé (RRS)

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick a établi deux régies régionales de la santé (RRS A et RRS B), qui ont comme mandat de fournir les services de santé. Chacune a un conseil d'administration, dont les membres sont nommés par le ministre de la Santé.

Site Web de la RRS A : www.rrsa-rhaa.ca

Site Web de la RRS B : www.rhab-rrsb.ca

Autres ressources

Le Ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick offre une liste de liens utiles en ligne :

www.gnb.ca/0051/Related_Links/ExternalLinks-f.asp

Délais d'attente pour la chirurgie

Le Réseau de soins chirurgicaux du Nouveau-Brunswick fournit une liste des rapports sur les délais d'attente pour les chirurgies spécifiques de grand volume :

www1.gnb.ca/0217/surgicalwaittimes/index-f.aspx

Collège des médecins et chirurgiens du Nouveau-Brunswick

Pour localiser un médecin ou pour déposer une plainte formelle, contactez votre collège provincial.

Pour les questions générales

Par téléphone : (506) 849-5050 (à Rothesay)

Sans frais au Nouveau-Brunswick : 1-800-667-4641

Site Web : www.cpsnb.org

Ressources pour les plaintes

Si vous avez d'autres inquiétudes, il faut les adresser directement à l'organisation ou au fournisseur du service en question. Pour déposer une plainte, considérez contacter :

Ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick

Par téléphone : (506) 457-4800

Site Web : www.gnb.ca/0051

Collège des médecins et chirurgiens

Par téléphone : (506) 849-5050 (à Rothesay)

Sans frais au Nouveau-Brunswick : 1-800-667-4641

Site Web : www.cpsnb.org/french/complaint-fr.html

Bureau de l'Ombudsman du Nouveau-Brunswick

Par téléphone : (506) 453-2789

Sans frais au Nouveau-Brunswick : 1-888-465-1100

Site Web : www.gnb.ca/0073